

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE
Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 04 /SPCSM/PM/2023

Les membres de la famille des anciens Secrétaires Permanents du Conseil supérieur de la magistrature dont les noms suivent sont invités à se présenter au Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature du Mercredi 08 au Vendredi 10 Mars 2023 à partir de 10 h 00'.

Il s'agit de :

1. Famille GITARI SIMAMIA
2. Famille KABAMBA PENGE
3. Famille NAWAJ KATOK a KAMBOL

Chaque famille doit être muni de la photo du Magistrat, ancien Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Pour tout contact : +243997328681/ 810126464/ 0810985358.

Fait à Kinshasa, le 06 MAR 2023



Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature

Télesphore NDUBA KILIMA

Premier Président de la Cour d'Appel